



# FORCES LMS



## PARCOURS J'ENREGISTRE LES OPERATIONS COMPTABLES QUOTIDIENNES

### 30

### FORMATIONS VIDEO

de 13 minutes en moyenne



### DES APPORTS THEORIQUES

en format PDF



### DES TESTS DE VALIDATION

pour valider vos acquis



### Environ 8h45 pour se former

#### PREREQUIS

- Aucun

#### OBJECTIFS

- Se former à enregistrer les opérations comptables quotidiennes (achats, ventes, banque, caisse, TVA, salaires, etc.)

#### PUBLIC VISE

- Secrétaire comptable
- Comptable débutant
- Conjoint (e) de commerçant, artisan, profession libérale
- Créateur d'entreprise

#### EXPERT FORMATEUR

- Yasmina Zeghoudi, expert-comptable

## LES FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

1. Le plan comptable général
2. La partie double
3. Les différents journaux
4. Le grand livre
5. La balance
6. Le lettrage des comptes
7. Les logiciels comptables
8. Ouvrir un dossier sur un logiciel comptable
9. Saisir les écritures sur un logiciel comptable
10. Ouvrir des comptes individuels fournisseurs
11. Comptabiliser les écritures d'achat
12. Comptabiliser une immobilisation
13. Comptabiliser les règlements aux fournisseurs
14. Contrôler les comptes fournisseurs
15. Ouvrir des comptes individuels clients
16. Comptabiliser les écritures de vente
17. Comptabiliser les règlements des clients
18. Contrôler les comptes clients
19. Comptabiliser les opérations bancaires
20. Comptabiliser un emprunt
21. Comptabiliser les frais financiers
22. Etablir le rapprochement de banque
23. Connaître la réglementation concernant les espèces et la caisse
24. Comptabiliser les opérations de caisse
25. Contrôler le solde de caisse
26. Comptabiliser les opérations diverses
27. Comptabiliser la TVA
28. Comptabiliser les salaires
29. Comptabiliser les amortissements
30. Comptabiliser les écritures de régularisation

#### **i** Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site [service-public.fr](http://service-public.fr) pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>